



Fondation Rurale
de Wallonie



CONSULTATION VILLAGEOISE

Bonnert | Guirsch | Heckbous

4 avril 2024



Lieu de réunion

Salle de village de Bonnert



Ordre du jour

Information

- Fondation rurale de Wallonie
- Cadre du développement rural
- Portrait de la commune

Consultation

- Travail en sous-groupes
- Mise en commun des résultats

Les suites



Présences

Citoyens : 27 participant.e.s (liste en annexe)

Elus communaux : Anne LAMESCH, Kamal MITRI, Romain GAUDRON, Matthieu SAINLEZ et
Géraldine FROGNET.

Administration communale : Stéphane BASTOGNE, agent relais DR

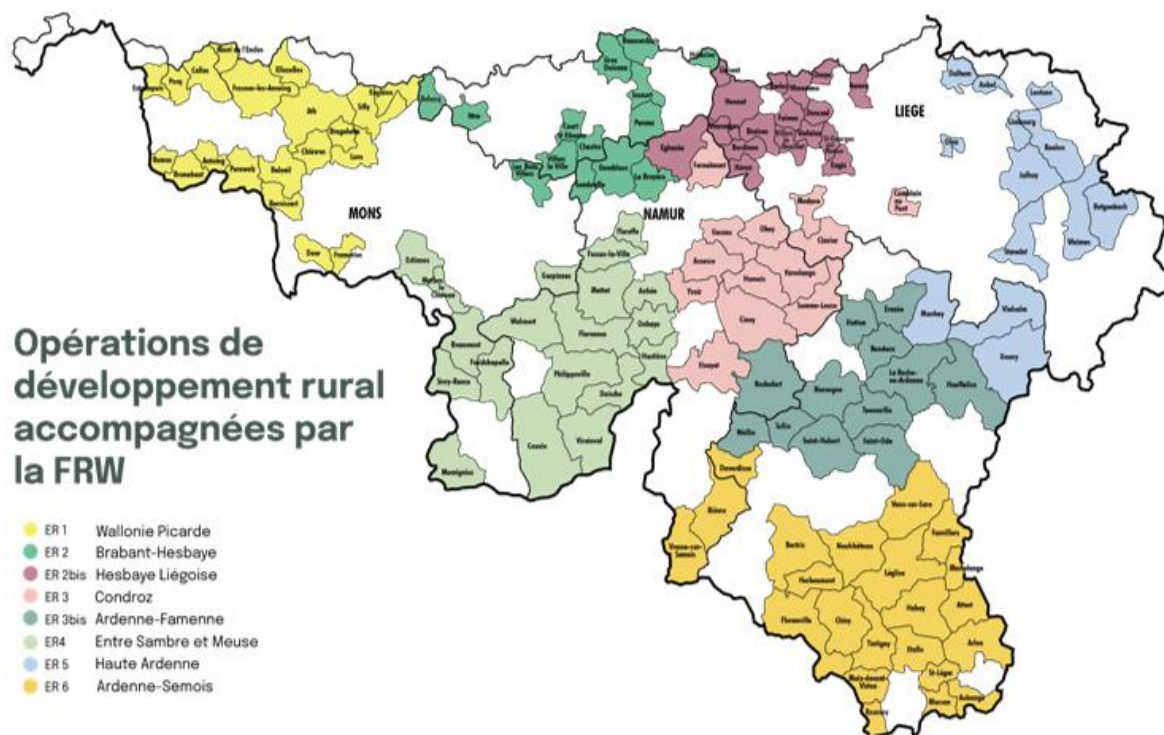
Fondation Rurale de Wallonie : Alexandra THIRY et Juliette MAQUET, agents de développement

CADRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Fondation rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un organisme indépendant qui accompagne les communes qui se lancent dans une Opération de Développement Rural (ODR). Le but de ces ODR est d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants grâce à des projets subsidiés.

La FRW est constituée de 8 équipes de terrain réparties sur l'ensemble de la Wallonie. L'équipe 6, située à Tintigny et en charge d'une grande partie de la province du Luxembourg, suivra l'ODR de la Ville d'Arlon.



Plus d'informations ? www.frw.be

Politique régionale

Le développement rural est une politique régionale, cadrée par un décret, un arrêté et une circulaire. Cette politique démarre avec une démarche communale et repose sur la participation continue des citoyens.

Elle permet d'élaborer une réflexion globale qui prend tout le territoire communal en compte et tous les domaines du quotidien des habitants.

Cette réflexion permet d'aboutir à un programme d'actions cohérent et réaliste.

⇒ Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Concrètement, ce processus citoyen se divise en deux grandes phases.

Elaboration (2 à 3 ans)

Etape actuelle. Toutes ces réunions, ces rencontres permettront d'obtenir un document stratégique avec des objectifs, des projets et une priorisation (= PCDR).

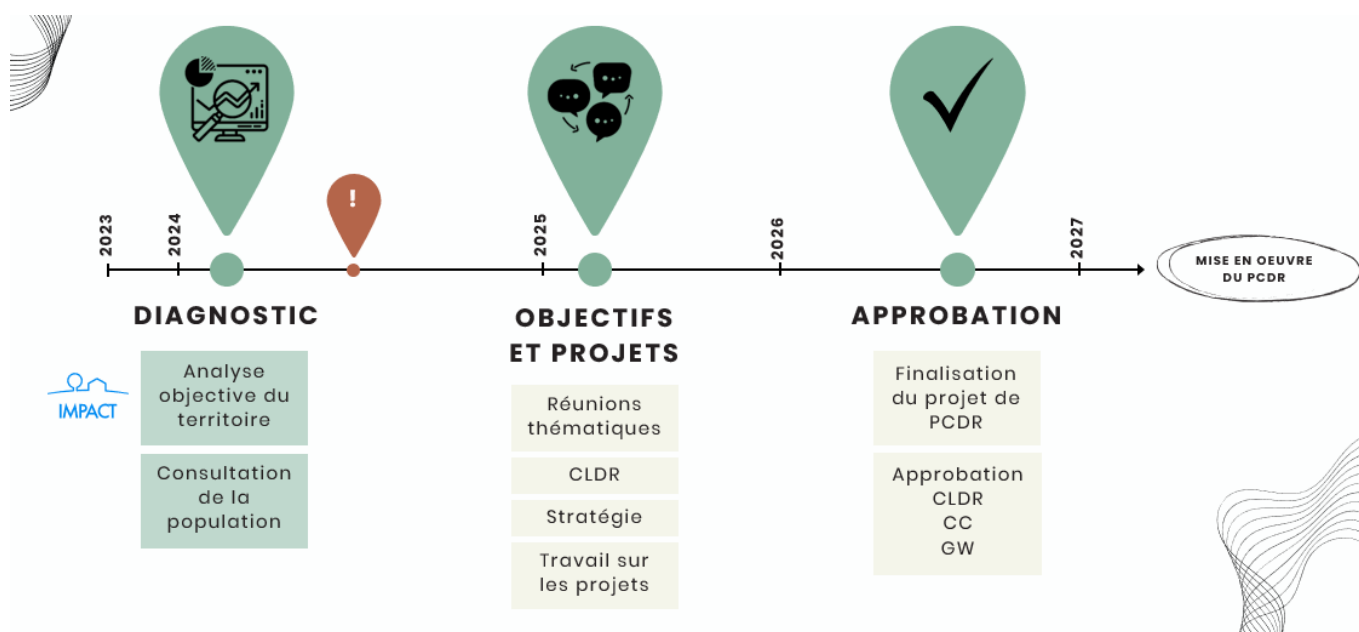
Mise en œuvre (10 ans)

La Commune peut demander des subsides pour réaliser les projets inscrits dans le PCDR.

Ce processus, au temps long, verra l'intervention de nombreux acteurs :



Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural



Comment ce travail s'organise ?

Lors de la période des informations-consultations, votre avis et vos ressentis sont collectés. Au même moment, le bureau d'études Impact collecte toutes les données objectives (chiffres) afin d'établir une analyse du territoire. Ces données objectives sont ensuite confrontées aux retours citoyens afin de dégager des enjeux. Ces enjeux, une fois rassemblés et travaillés, forment une stratégie. Cette stratégie permet de trier l'ensemble des idées de projets émis au cours des différentes réunions afin d'obtenir une liste de projets. Cette liste de projets, répondant aux enjeux préalablement identifiés, est priorisée selon la stratégie établie et constituera la liste des projets du PCDR.

Projets et subsides disponibles

Les projets doivent être réalisés sur propriété communale.

Il existe deux catégories de projets :

Matériels

→ Les projets en dur, de la construction ou de la rénovation. Ces projets bénéficient de subsides régionaux.

Des chemins de liaison (Louftémont, Chassepierre...), voie lente (Musson), maison de village (Les Bulles), atelier rural (Halle de Han), logements tremplin (Herbeumont), cœur de village (Bellefontaine)... et tant d'autres !

Immatériels

→ Actions, conférence, travail sur le patrimoine ou le terroir, potager partagé, accueil des nouveaux habitants... Soutenir la dynamique citoyenne.

Tableau – opportunités de financement

Type de projets	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850 000 €	680 000 €
Espaces publics convivialité et biodiversité	80 %	500 000 €	400 000 €
Logement Energie Economie	60 %	850 000 €	510 000 €
Espaces publics autres	60 %	500 000 €	300 000 €
Acquisition de terrain bâti Acquisition de terrain nu	60 %	500 000 € 250 000 €	300 000 € 150 000 €

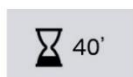
PORTRAIT DE LA COMMUNE

Cf. Powerpoint en pièce jointe.

CONSULTATION DES HABITANTS

Méthodologie de travail

- Créer des **sous-groupes par village** de maximum 5 personnes
 - Affiches des villages sur les tables
- Choisir un **rapporteur** (personne qui prendra note durant les échanges)
 - A votre disposition : tableau A3 | thématiques de discussion
- Echanger sur les **atouts**, les **faiblesses** et les **idées de projets** pour votre village et votre commune
 - Partir de la situation actuelle perçue et définir une situation future espérée



- Choisir **un élément** que vous souhaitez **partager** avec le groupe
 - Mise en commun

Village : _____

Indiquez les atouts et faiblesses de votre village et de votre commune.
Suite à ces constats, quelles sont les opportunités à saisir, les risques à éviter ?
Quelles sont vos idées de projets afin de pouvoir y répondre ?

	Atouts	Faiblesses
SITUATION ACTUELLE / PRESENT		
SITUATION ESPÉRÉE / FUTUR		

Les axes de la situation actuelle et la situation espérée/future

Opportunités à saisir
Risques à éviter
Idées de projets

Résultats de la participation

Village : Viville	
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proche d'Arlon (écoles...) ▪ Proche de la nature (bois & chemins publics) 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Village encerclé de nationales (N4, N82...) → pas de mobilité douce et pas d'accès (piéton, mobilité réduite & vélo) vers Bonnert & Arlon. ▪ Absence de trottoirs ▪ Trop de transit de véhicules qui roulent vite dans le village (en provenance d'autres villages ou de la N4 vers Arlon ou pour le parc à conteneurs). ▪ Transport en commun insuffisants ▪ Constructions d'immeubles à étage
<p><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la mobilité douce (passerelle au-dessus des grands axes routiers pour rejoindre Bonnert & Arlon). ▪ Augmenter l'offre de transports en commun, entre autres vers Arlon. ▪ Risque à éviter : éviter le transit de véhicules dans le village pour se rendre à la gare de Viville (favoriser les nationales et non les traversées par les villages). ▪ Risque à éviter : ne pas implanter des éoliennes à moins de 2 km de la première habitation du village. ▪ Implanter un centre de rencontre pour personnes isolées/âgées à la villuloise avec l'aide du PCS (activités, café papotes...). ▪ Restaurer l'arrivée d'eau à l'abreuvoir (rue de Freylange à Viville) : intérêt pour le patrimoine, le tourisme, les chevaux...). ▪ Présentation des cours d'eau dans & autour du village, notamment avec les impacts de l'agriculture (labourage proche petite rivière à l'arrière du la voir de Viville à éviter). ▪ Création et entretien d'un petit réseau de mares (plans d'eau). 	

Village : Bonnert (1)	
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proximité d'Arlon ▪ Voiries rue du Vicinal & rue du Maitrank avec trottoirs et espace vélo = Top ! ▪ Nouvelle salle de village ▪ Jolie place centrale avec bel aménagement paysagé. ▪ Belle convivialité entre villageois. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transit au sein du village et voirie inadaptée à ce trafic. ▪ Etat de l'ancien vicinal entre Bonnert et Tontelange. ▪ Maison de village inachevée et manque de la place dans la salle actuelle (réunions, ateliers).
<p><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement N4 comme à Weyler par exemple. ▪ Orienté le transit vers les axes principaux. ▪ Faciliter l'accès aux pistes cyclables (au niveau des montées/descentes), notamment pour les rues du Vicinal et celle du Maitrank). ▪ Aménager les étages de la maison de villages en petites salles polyvalentes (réunions, ateliers, cours...). L'aménagement d'appartements au-dessus de la salle est inapproprié. ▪ Aménagement de l'ancien Vicinal entre Bonnert et Tontelange avec un revêtement permettant de rejoindre en vélo les deux entités via le bois. ▪ Sécuriser le carrefour dangereux au lieu-dit des « quatre-vents » (ancien café Petch) par un rond-point. 	

Village : Bonnert (2)	
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures routières rénovées : voitures, vélos, piétons. ▪ Infrastructures sportives : tennis, foot, pétanque & plaine de jeux. ▪ Comité de village actif : brocante, apéros, jeux, grand feu. ▪ Nouvelle maison de village ▪ Musée des Scouts ▪ Verdure, forêt, Platinerie ▪ Camping ▪ 2 médecins généralistes 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus d'école primaire & maternelle ▪ Transport TEC limité (2x/j) ▪ Plus de commerces locaux (épicerie, boulangerie) ▪ Coût du logement ▪ Durée des travaux & manque de coordination entre les différents prestataires : on casse/répare à chaque fois (mal).
<p><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir le maintien/le développement/l'intégration des musées de la grande commune : scoutisme & cycle. ▪ Installation d'un trottoir (« façon Bonnert ») à l'avenue de Mersch. ▪ Stop au tout à la voiture : favoriser les mobilités douces. ▪ Augmenter l'offre de transports en commun (via l'électricité ?) ▪ Améliorer la coordination & la planification lors des travaux : prévoir des gaines techniques, coordination avec les différents intervenants. ▪ Aide à l'installation des commerces locaux. ▪ Inciter à l'implantation de donneries, favoriser la réutilisation, éviter le gaspillage avec des frigos partagés. 	

Village : Bonnert (3)	
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proximité de la ville ▪ Accès à la forêt ▪ Ville fleurie ▪ Le comité des fêtes : la maison de village : Bravo ! ▪ Beau village 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas d'école. ▪ Peu de transports en commun. ▪ Problème de pression d'eau dans certaines rues (déjà notifié à la SWDE) / château d'eau ▪ Village transit pour aller au GDL. ▪ Casse-vitesse dangereux à la rue du Maitrank et il faudrait ajouter des ralentisseurs (entrée de la rue du vicinal). ▪ Forêt : présence d'arbres scolités qui cassent. ▪ Piste cyclable non entretenue. ▪ Manque de poubelles. ▪ Brosser les trottoirs et les casses-vitesses. ▪ Mauvaise lisibilité des panneaux de signalisations.

	<ul style="list-style-type: none">▪ Manque de trottoirs dans certaines rues (circulation piétonne dangereuse à cause de la vitesse).▪ Manque de bancs.▪ Verres & déchets à la plaine de jeux	
<p style="text-align: center;">Pistes de projets</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Problème le plus important : mobilité & sécurité des usagers faibles (vitesse !)		
<i>Projets</i>	<i>Risques</i>	<i>Opportunités</i>
Passage d'un bus/navette au moins les jeudis (jour de marché) ; accès pour la mobilité réduite dont les piétons & vélos.		Davantage d'achats locaux au marché, moins de voitures au parking.
Radars partout au des panneaux de sensibilisation à la vitesse.	Plus d'accidents.	Village plus sécurisé (pour les jeux qui vont à l'arrêt de bus) + respect de la ruralité et du village.
Changer le look des casses-vitesses.	Plus d'accidents.	Village plus sécurisé (pour les jeux qui vont à l'arrêt de bus) + respect de la ruralité et du village.
Ajouter des poubelles et des bancs.		Participer à une Wallonie plus propre, amener plus de touristes marcheurs.
Nettoyer la plaine de jeux et le long des routes.		Wallonie plus propre.
Placer un panneau mentionnant « parking » à l'entrée du cimetière d'Arlon afin de préciser qu'un parking existe à la rue du Temple.		Voitures mieux garées et respect de la sécurité routière.

Village : Guirsch	
<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> Nombreux chemins communaux en friche Possibilité de promenades infinies Vue exceptionnelle (à +/- 30 km ?) Grande quiétude Belle maison de village rénovée 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de voie cyclable sécurisée (vers Arlon, Beckerich, Oberpallen, Frassem) Absence de contrôle de la destruction des chemins forestiers par les débardeurs Passage de véhicules agricoles gigantesques abimant les voiries et les maisons du village (tonnage trop élevé) Absence de structure d'accueil des enfants de 0 à 3 ans Manque de conférences et expositions Absence de transport public (sauf pour les écoliers) => covoiturage
<u>Pistes de projets</u>	
<ul style="list-style-type: none"> Voie cyclable sécurisée vers Arlon-Frassem-Bonnert / Beckerich / Oberpallen. <i>Risque à éviter : véhicules type quad</i> Reconstruction du pont du chemin des écoliers Guirsch-Heckbous Réhabilitation des chemins communaux Aide à l'embellissement floral du village (pré fleuri à l'entrée et aux accotements) Incitant à l'accueil des bébés du village (crèche ? Gardienne ONE ?) Installation du matériel audio-visuel permettant d'organiser des conférences Mobiliers (tables-chaises-cuisine-...) de la maison de village Bancs publics en accord avec le patrimoine bâti rural, dans le village et le long des chemins de promenade Acquérir et installer un espace pique-nique et barbecue et guinguette à la vallée des 3 moulins <i>Opportunité à saisir : Maison Wildschuss, un des trois moulins</i> Soutien aux maraîchers des villages Guirsch-Heckbous Aide à l'installation d'un gîte Aide à la communication pour co-voiturage des habitants des villages 	

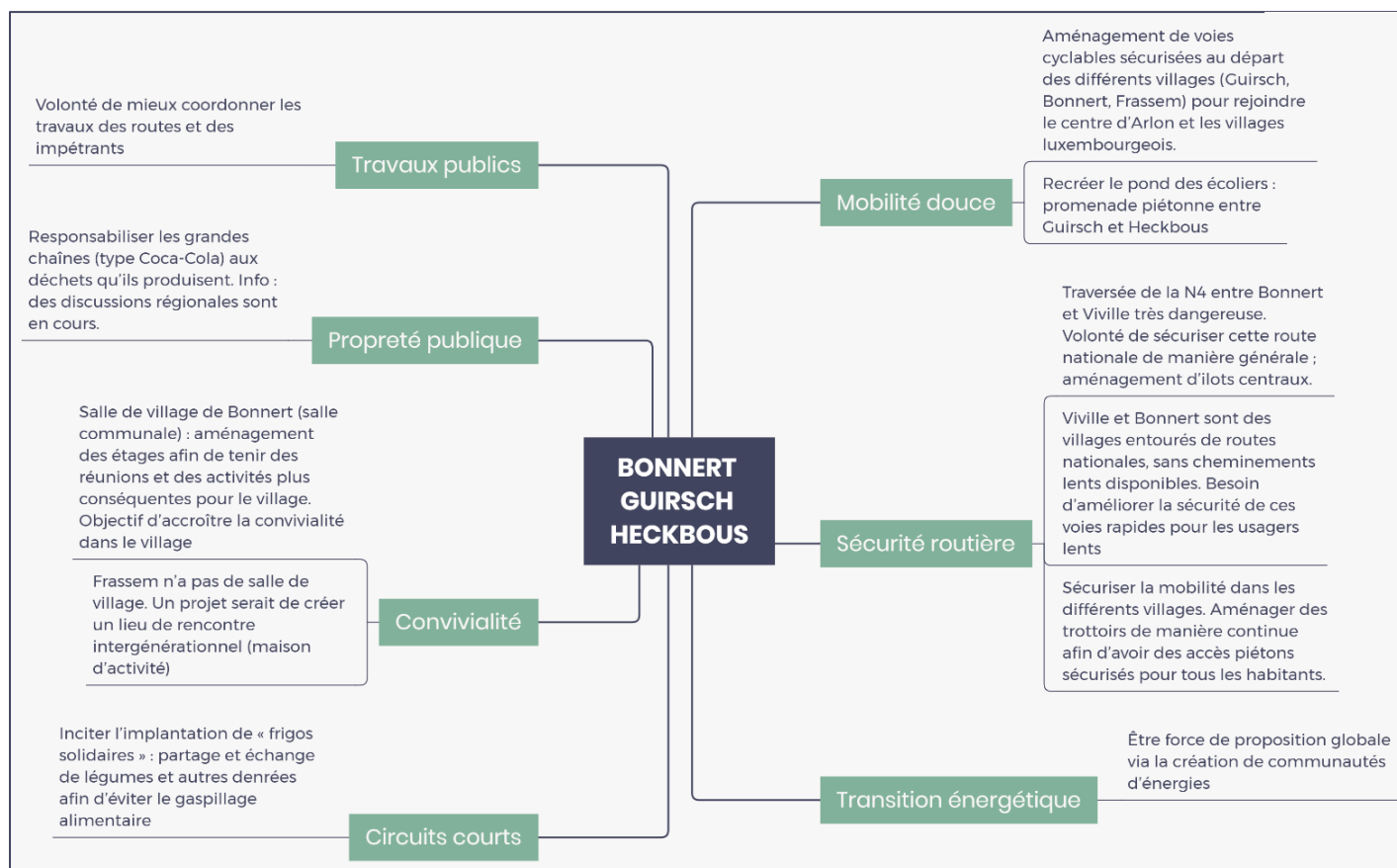
Village : Frassem	
<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> Ruralité = mixte appréciable entre les logements et la nature (à préserver) 	<ul style="list-style-type: none"> Accès trottoir pour les piétons – rue de la Bellevue et rue du vallon vers/de la rue de Mersch vers le centre-village

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Desserte mobilité (un bus toutes les heures) ▪ Eclairage nocturne ok (quid continuité toute la nuit) ▪ Pas de bétonnage des chemins vers la campagne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité : vitesse trop élevée entre dur de Diekirch et avenue de Mersch ▪ Pas de piste cyclable dans la rue de la belle-vue et rue du vallon (continuité vers le centre-ville) ▪ Renforcer le rôle de l'agent de quartier (constatateur de dépôts, rencontre des citoyens) => il aurait pu être présent ce jour ▪ Prévoir une structure locale intergénérationnelle (jeunes-seniors)
<p style="text-align: center;"><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne pas venir avec des projets urbanistiques démesurés entre la rue des espagnols et la rue belle-vue : cela dépassera les critères du nouveau SDT ▪ Transition énergétique : profiter d'une infrastructure de panneaux photovoltaïque du voisinage en partage, et éviter les coûts de rejet sur le réseau. ▪ Création d'un collectif « force de proposition » vers le collège et conseil communal de Arlon ▪ Etre force de proposition pour des solutions collectives en matière de chauffage/électricité/transition écologique ▪ Adapter les taxes des (...) 	

Village : Bonnert, Guirsch, Heckbous (élus communaux)	
<p style="text-align: center;"><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Riche patrimoine architectural et naturel (G-H) ▪ Quiétude (G-H) ▪ Dynamisme associatif (B) et maisons de village actives (B-G) 	<p style="text-align: center;"><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accessibilité et transports en commun peu présents ▪ Trafic de transit (B) ▪ Petite centrale électrique (B) ▪ Pas de commerces ou bars locaux ▪ Pas d'école ▪ Extension du village ~ intégration, communication, participation
<p style="text-align: center;"><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cheminements sécurisés inter-villages (à Bonnert-Viville) liaison ville-villages par le Glissisbour et la vallée des 3 moulins (récupération des chemins communaux) ▪ Développer le centre sportif de Bonnert ▪ Développer le label « plus beau village de Wallonie » ▪ Risque à éviter : perdre le caractère rural, associatif et apaisé des villages ▪ Exploiter l'étage de la maison de village de Bonnert ▪ Extension de la maison de village de Guirsch vers la cour devant 	

Mise en commun

Ci-dessous, le résultat de la mise en commun réalisée lors de la réunion. Les participants étaient invités à partager un élément, celui qui leur paraissait le plus important, par sous-groupe.



LES SUITES ...

La Commission Locale de Développement Rural - CLDR

La commission est un espace d'échange, un lieu de dialogue entre les citoyens (3/4 des membres) et les élus communaux (1/4 des membres). L'objectif est de créer un groupe représentatif de la population communale ; villages, âge, classe socio-économique, genre, etc.

C'est avec cette commission que le travail d'élaboration du PCDR va avoir lieu. Les membres se regrouperont afin de travailler sur l'analyse et coconstruire la stratégie et les projets inscrits dans le programme.

Lorsque le PCDR est approuvé par le gouvernement wallon, la CLDR suit la mise en œuvre des projets.

Cette commission ne sera mise en place qu'après la période électorale. Le **lancement de l'appel à candidature se fera en janvier 2025**. Les membres intéressés par faire partie de cette commission sont invités à se manifester auprès d'un des agents de développement FRW.

Pour suivre l'Opération de Développement Rural

Plusieurs canaux sont mis en place afin d'informer la population sur l'ODR :

- Le site internet communal : une page dédiée à l'opération de développement rural a été créée : <https://www.arlon.be/ma-commune/operation-de-developpement-rural-odr>
- Le bulletin communal : des articles seront prévus lors des moments clés du processus.
- Les réseaux sociaux : deux pages Facebook relayeront les informations en lien avec l'ODR.



Ville d'Arlon
8,8 K J'aime • 10 K followers



Fondation Rurale de Wallonie - Equipe
Semois-Ardenne
476 J'aime • 640 followers



ANNEXES

Liste des participants (27 citoyens)

NOM	Prénom
CHAIDRON	Régine
COBRAIVILLE	Marie
COLLIGNON	Charles
CRAPS	Marie-Luce
DE DECKER	Dorothée
DEDRICHE	Francis
DREZE	Sophie
ELIAT	Catherine
GIELEN	Baudouin
GODTS	J-J.
GOFFIN	Gérard
HAAS	Michel
HAAS	Rémy
HENNEAUX	Thierry
HERMESSE	Jacqueline
HOTTIAUX	Laurence
LAMBILLOTTE	Benoît
LEYDER	Alain
MATHEYS	Jean-Luc
NAGODA-NIKLENICZ	Helina
NICOLAY	Monique
RENOY	Françoise
SAVARY	Quentin
SCHMITZ	Marcel
VANGRUNDERBEEK	Aude
WARICHET	Annick
WESTOR	Thierry